Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900971-20251201-20250604-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE LAMPAUL-GUIMILIAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2025-06-04

Membres en exercice : 17
Présents : 15
Votants : 16
Date de la convocation
27/11/2025
Date de publication
04/12/2025

Le 1er décembre 2025,
Le Conseil municipal de Lampaul-Guimiliau s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Yves POSTEC, Maire.

Était présent l'ensemble des membres en exercice à l'exception de :

- ✓ Monsieur Pierrick MARCHADOUR qui a donné pouvoir à Madame Sophie NEDELEC ;
- ✓ Monsieur Pascal ABALAIN.

Monsieur Mel OLLERO a été élu secrétaire de séance.

BP ACM LAM'PÔLE LOISIRS 2025 – SUBVENTION D'ÉQUILIBRE

Monsieur Daniel LE BEUVANT, adjoint au Maire en charge des finances, explique qu'il convient, chaque année, d'équilibrer le budget annexe consacré à l'ALSH par le biais d'une subvention du budget principal. Cette subvention permet d'éviter le cumul de déficits annuels au fur et à mesure des exercices budgétaires.

Cette subvention doit être votée tous les ans en fin d'exercice sur un montant provisoire et estimatif et sera ajustée à chaque début d'année par un mandat simple ou de rattachement. Pour l'exercice 2025, il est proposé de voter la subvention d'équilibre provisoire de 30 000.00 € sur le budget principal 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ **De verser une subvention d'équilibre de 30 000.00 € du budget principal vers le budget annexe ACM Lam'Pôle Loisirs.**
- ✓ **D'autoriser Monsieur le Maire à ajuster cette somme après la clôture de l'exercice par un mandat simple ou de rattachement.**

Le 1er décembre 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire,

Jean-Yves POSTEC

MAIRIE DE LAMPAUL-GUIMILIAU (Finistère)